

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0002 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialités Métiers du plâtre et de l'isolation, Peintre applicateur de revêtements, Carreleur mosaïste, Métallier est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. STEPHANE GOY  
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

**Vice-président**

M. GUILLAUME MANIEU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PEINTURE-REVETEMENT

**Membre de l'enseignement**

M. LAURENT COMINOTTO  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

CLG ST EXUPERY PARENTIS EN BORN  
CARRELAGE MOSAIQUE

Mme NATHALIE LAFOND  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
LETTRES ANGLAIS

**Membre professionnel**

M. Lionel BRISSEAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
CARRELAGE MOSAIQUE

M. DIDIER LINARDON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PEINTURE-REVETEMENT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0003 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Monteur en installations du génie climatique et sanitaire est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. PHILIPPE VERPLANCKE  
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

**Vice-président**

M. Mickaël BEAUVAIS

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN  
INSTALLATIONS SANITAIRES ET THERMIQUES

**Membre de l'enseignement**

M. MATHIEU HOTTIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO G.LEYGUES L.COUFFIGNAL VILLENEUVE SUR  
LOT  
GENIE THERMIQUE

Mme SYLVIANE MARGERY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**Membre professionnel**

M. Lionel BRULATOUT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE THERMIQUE

M. CEDRIC KOHLER  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN  
GENIE THERMIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0007 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Fleuriste est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. LUCAS SANZ RAMOS  
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

**Vice-présidente**

Mme Sandra SPITTLER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
FLEURISTE

**Membre de l'enseignement**

Mme SANDRINE ASNAR  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme MARIE MONDIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**Membre professionnel**

Mme VERONIQUE CLAVERIE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
FLEURISTE

Mme Mathilde ORTAS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
FLEURISTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0009 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialités Menuisier aluminium - verre, Charpentier de marine, Menuisier, Charpentier bois est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. FRANCOIS DREYDEMY  
Inspecteur de l'éducation nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

**Vice-président**

M. LUDOVIC EDMOND

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE INDUSTRIEL BOIS

**Membre de l'enseignement**

Mme PATRICIA BIHOREL-CAMBY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP LYCEE PROFESSIONNEL LANGON CEDEX  
LETTRES ANGLAIS

M. DIDIER CHAUTARD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
GENIE INDUSTRIEL BOIS

M. BENOIT WENDEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYCEE PROFESSIONNEL LANGON CEDEX  
GENIE INDUSTRIEL BOIS

**Membre professionnel**

M. DOMINIQUE BAILLET

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

M. THIERRY GIFFARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EXPLOITATION FORESTIERE ET SCIERIE

M. JEAN-CLAUDE VALET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
MENUISIER

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0012 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialités Charcutier-traiteur, Boucher est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. JOCELYN GRIVAUD  
Inspecteur de l'éducation nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

**Vice-président**

M. FRANCIS DESCHAMPS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BOUCHERIE

**Membre de l'enseignement**

M. ARNAUD POUCHET

CFA ICM CFA INSTITUT CH DES METIERS BORDEAUX  
BOUCHERIE

Mme CELINE RUEDA  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR ST MICHEL BLANQUEFORT  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**Membre professionnel**

Mme MARTINE BOUIC

RETRAITE PLUS DE 65 ANS BDX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

M. PHILIPPE DROBOIS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
POISSONNERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0013 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Boulanger est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. JOCELYN GRIVAUD  
Inspecteur de l'éducation nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

**Vice-président**

M. PATRICE LARTIGUE

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
BOULANGERIE

**Membre de l'enseignement**

Mme CLAIRE RONCAJOLI  
ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE  
M. VALERY SABLON

LP PR ST MICHEL BLANQUEFORT  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES  
CFA ICM CFA INSTITUT CH DES METIERS BORDEAUX  
PATISSERIE

**Membre professionnel**

M. XAVIER BOUTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PATISSERIE

M. FREDERIC GRANET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PATISSERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0014 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Coiffure est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Présidente**

Mme VALERIE LEOMAGNO  
Inspecteur de l'éducation nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

**Vice-présidente**

Mme SEVERINE ADAM

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**Membre de l'enseignement**

Mme MARIE BACHO  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR JEAN CASSAIGNE ST PIERRE DU MONT  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme CLAIRE CHAGUE  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR JEAN CASSAIGNE ST PIERRE DU MONT

Mme FANNY ROY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP JEAN D ARCET AIRE SUR L ADOUR CEDEX

**Membre professionnel**

Mme LAURINE JOUBERT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Mme AMELIE TROLLIARD

CFA LA PALME CFA LA PALME AGEN CEDEX  
COIFFURE

M. JEROME VILLENEUVE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0015 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialités Barman, Sommelier, Arts du service et commercialisation en restauration est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. JEROME MUZARD  
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

**Vice-président**

M. FREDERIC JAUD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**Membre de l'enseignement**

M. OLIVIER COMBE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO HOTELIER TOURISME TALENCE CEDEX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

M. PHILIPPE GONCALVES  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER HOTELLERIE TOURISME ET SERVICE  
ARCACHON  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme MAGALI URQUIA  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER HOTELLERIE TOURISME ET SERVICE  
ARCACHON  
LETTRES ESPAGNOL

**Membre professionnel**

M. JEAN-LOUIS BARSACQ

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

M. MICHEL BIGOT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

M. MATHIEU SAUTAREL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0016 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Arts de la cuisine est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. JEROME MUZARD  
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
ECONOMIE ET GESTION

**Vice-président**

M. MICHEL DOUENCE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**Membre de l'enseignement**

Mme MARIE-NOELLE BANIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LYC METIER HOTELLERIE TOURISME ET SERVICE  
ARCACHON  
LETTRES ANGLAIS

M. FRANCK CLEMENCEAU  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

LP PR ST MICHEL BLANQUEFORT  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Mme CELINE LAURENT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LYC METIER HOTELLERIE TOURISME ET SERVICE  
ARCACHON  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

**Membre professionnel**

M. CHRISTOPHER PEREIRA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

M. ALAIN ROCH

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
CUISINE

M. PATRICE SCHOTTE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0017 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Electricien(ne) est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. FABRICE METHEE  
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

**Vice-président**

M. PASCAL GUILLOT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**Membre de l'enseignement**

Mme AMANY BARAX  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER JACQUES BREL LORMONT CEDEX  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

M. MICKAEL MOREAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER JACQUES BREL LORMONT CEDEX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**Membre professionnel**

M. JULIEN ITHIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. JEAN-ARNOLD NDELE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0018 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialités Couvreur, Maçon est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. PHILIPPE VERPLANCKE  
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

**Vice-président**

M. FRANCK MOLINIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COUVERTURE

**Membre de l'enseignement**

M. STEPHANE GARSALT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

Mme CECILE MILAN  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR STE FAMILLE -SAINTONGE BORDEAUX CEDEX  
LETTRES ANGLAIS

**Membre professionnel**

M. PASCAL AGAZZI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
MACONNERIE GROS OEUVRE

M. Aymeric GAUTREAU

COMPAGNONS LES COMPAGNONS DU DEVOIR  
LAMOTHE LANDERRON

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0024 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Esthétique cosmétique parfumerie est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Présidente**

Mme VALERIE LEOMAGNO  
Inspecteur de l'éducation nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

**Vice-présidente**

Mme SEVERINE ADAM

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**Membre de l'enseignement**

Mme MARIE BACHO  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR JEAN CASSAIGNE ST PIERRE DU MONT  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme CLAIRE CHAGUE  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR JEAN CASSAIGNE ST PIERRE DU MONT

Mme FANNY ROY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP JEAN D ARCET AIRE SUR L ADOUR CEDEX

**Membre professionnel**

Mme LAURINE JOUBERT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Mme AMELIE TROLLIARD

CFA LA PALME CFA LA PALME AGEN CEDEX  
COIFFURE

M. JEROME VILLENEUVE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 0026 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Préparateur en pharmacie est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

**Président**

M. THIERRY BABOEUF  
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX  
CEDEX  
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

**Vice-présidente**

Mme ODILE MARTIN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**Membre de l'enseignement**

Mme CHRISTINE DELPECH  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC  
Mme SOFIA EL OUADIDI

LP PR NOTRE DAME LA COMPASSION MARMANDE  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F  
CFA HYGIE FORM CFA PHARMACIE D'AQUITAINE  
LORMONT  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme MARION VALAY

CFA HYGIE FORM CFA PHARMACIE D'AQUITAINE  
LORMONT  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**Membre professionnel**

Mme DOMINIQUE CAPES

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme JULIE CROMER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

M. REMI LAMBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

